

Projet de territoire Seudre
Atelier consultatif
« Les problèmes liés à la quantité d'eau »
Mardi 6 Novembre 2018 à Saujon

Observations/bilan des garants CNDP

- . **Durée de la réunion** : Ouverture à 13h30. - fin de la réunion : 18h00 - **durée : 4h30**
- . **32 personnes présentes** - réparties autour de 6 tables – 4 animateurs – 2 garants CNDP.

Les personnes présentes, qui ont choisi ou accepté de participer, relèvent du grand public (non compris les organisateurs/animateurs).

. **Objectif** :

- Elargir la concertation / co-construction au-delà des instances officielles (CLE, COTER...),
- Mettre en œuvre de l'Atelier annoncé lors de la réunion de concertation du 11 septembre 18,
- Transmettre les enseignements de l'Atelier à la CLE.

. **Comment ?**

- En produisant « une liste hiérarchisée de problèmes liés à la quantité d'eau dans le territoire du bassin de la Seudre », identifiées par les participants.

. **Animation** : SMASS (Claire Blondel chargée de projet), IFREE (Marie Eraud, appui organisation-déroulement), SYRES 17 (Fabien Poussin Dir. Chargé de projet par intérim), cabinet SCE (appui technique).

. 2 garants CNDP – observateurs (Gilles Faure et Michel Périgord).

. **Ouverture réunion** : par le Président de la CLE Seudre (Pascal Ferchaud), et la Présidente du SYRES (Françoise de Roffignac) (qui quittent la salle au bout de quelques minutes afin de ne pas interférer dans les débats).

. **Mode d'animation** : Format « cabaret » : Une trentaine de personnes volontaires (Toutes tranches d'âges , CSP différentes, 4 femmes, 22 hommes) – répartis en 6 tables de travail – sous le pilotage de 4 animateurs, en présence de 2 garants CNDP/Observateurs.

. **La présentation de l'Atelier** : Nous apparaît claire, progressive et pédagogique,

- Sont présentés successivement : les objectifs de l'atelier, ses justifications dans le processus en cours d'élaboration du projet de territoire Seudre, ainsi que les phases de son déroulement.
- Rappel de l'objectif général : produire une liste hiérarchisée des problématiques liées à la quantité d'eau sur le territoire du projet et qui sera ensuite transmise à la CLE Seudre pour ses travaux.

. **Le dossier présenté** : La présentation en diaporama des principaux éléments du dossier (état des lieux) nous apparaît synthétique, clair et suffisamment détaillée . A noter qu'elle s'appuie également sur une enquête spécifique (SMASS/ IFREE) élaborée avec la CLE, sous forme d'entretiens axés sur les perceptions et constats (sur le sujet précité) d'un échantillon de personnes résidant sur le territoire du bassin de la Seudre.

. **Le phasage de l'Atelier** :

- Définition et délimitation du périmètre du projet,
- Présentation de l'état des lieux,,
- Organisation et animation des travaux sous format « cabaret » (groupe / tables),
- Formalisation des problèmes identifiés par groupe (tables),
- Choix par chaque groupe de ses priorités,
- Présentation en commun du résultat de la « hiérarchisation » des problématiques.

Le déroulement de l'Atelier :

- Après une présentation sous forme de diaporama de l'état des lieux et des usages de l'eau sur le bassin de la Seudre, le groupe est réparti en 6 tablées, auxquelles il est demandé de lister progressivement les différentes problématiques liées aux aspects quantitatifs de l'eau qu'ils identifient « à chaud ».

Phase 1 (1 heure) - Les consignes de travail sont claires : chaque personne doit identifier **2 problématiques** (liées à la quantité d'eau) qu'il formalisera sur une fiche.

Sont ensuite présentées des diapositives relatives à un constat sur le déficit d'eau (enquête terrain) et les ressentis et les perceptions sur la situation (schémas systémiques très pertinents...).

Phase 2 (1 heure) – Il est demandé aux 6 groupes « d'identifier à nouveau au moins 2 nouvelles **problématiques majeures** liées aux aspects quantitatifs de l'eau ».

A l'issue sont présentés des éléments de diagnostic (provisoires et non partagés avec les partenaires techniques) portant sur la caractérisation des pressions de prélèvement et de vulnérabilité des territoires.

Pause de 10 '

Phase 3 (1 heure) – il est demandé « d'identifier des **problématiques nouvelles qui (vous) semblent majeures sur le territoire en lien avec la quantité d'eau** ».

Et, ensuite, d'**organiser / Classer les problèmes identifiés**.

Consignes :

- 1) Ecarter les idées ne faisant pas consensus (environ 2 sur 60 selon notre estimation),
- 2) Regrouper les idées par grandes problématiques,
- 3) Dénommer ces nouveaux groupes de problématiques.

Il faut noter qu'à ce stade, quelques difficultés pour formaliser les idées ou quelques divergences d'approches apparaissent... Les animateurs aident les groupes (et les personnes), sans les orienter, à regrouper les idées par « thèmes ou familles ». 4 tables s'en sortent toutes seules.

Phase 4 : Hiérarchisation des problématiques :

. Chaque participant vote au moyen de 7 pastilles qu'il doit coller sur les fiches de synthèse accrochées sur un mur latéral, pour une bonne lisibilité par le groupe.

. Dans une ambiance dynamique et conviviale, chacun effectue son choix,

. Les animateurs se chargent de regrouper les votes en classant les problématiques de manière décroissante.

. Une liste classée apparaît dès lors formalisable (à exploiter).

Il est précisé qu'elle sera transmise à la CLE pour la suite du processus.

Les différentes phases sont entrecoupées de temps de présentation et de temps de réflexions individuelles puis collectives par groupe.

Conclusion / clôture :

Après une durée totale de 4 h 30, à un rythme assez soutenu, l'exercice nous apparaît abouti (par rapport aux objectifs) et réussi (à notre sens).

Compte-tenu de la volonté de tenir les horaires prévus, une courte conclusion est faite par Claire Blondel (SMASS) à la suite de laquelle Gilles Faure, au titre des garants, exprime leurs premiers éléments d'observations, de satisfaction de la présence active des participants et du déroulement réussi de ce « cabaret » qui peut servir de référence.

Observations générales des garants :

- 1) L'exercice (réussi à notre sens) démontre qu'il faut faire confiance à l'intelligence collective,
- 2) Des citoyens sont capables de se mettre « au travail », de débattre et de produire ensemble,
- 3) Les personnes qui sont venues, ont sacrifié une demie journée de leur temps, faisant l'effort d'assimiler et comprendre l'exercice, de réfléchir et identifier des problématiques et enfin de produire des idées au sein d'un collectif.

Ces efforts doivent être reconnus et il revient au MO de les prendre en compte et de les partager.

4) L'organisation, l'animation générale, l'ambiance, et même les productions ont été très satisfaisantes et positives. Il y a eu certes quelques dissensus à une ou deux tables, mais finalement les personnes se sont écoutées, prises en compte et les charges émotionnelles sont vite retombées. Les personnes ont confronté leurs points de vue, argumenté, et au final ont été créatives (« l'utopie pouvant parfois devenir réalité », comme cela a été dit... !). Des participants ont également évoqué les questions relatives au maintien de débit d'étiage et à la régulation de la salinité dans la partie avale.

5) L'atelier a produit un éclairage particulier (subjectif), des problématiques et des idées...C'est ce qui était recherché, dans la poursuite du processus de co-construction.

. **A noter enfin, à titre d'exemple, le type de réflexions entendues** : Une personne disait à une autre, avant de quitter la salle « *On a évolué dans nos réflexions* »... ! Ce qui nous apparaît symbolique et significatif.

. Nous suggérons donc au MO de s'appuyer sur cette production collective intéressante pour aller plus loin dans le débat « territorial » avec le public dans le cadre du processus de co-construction, et nourrir la réflexion de la CLE.

Pour information, les garants ont noté rapidement les 7 problématiques identifiées collectivement à l'issue du vote, présentées ci-après selon un classement décroissant (qui sera précisé au compte-rendu des porteurs de projets) :

- 1 – Gestion et partage de l'eau,
- 2 – Entretien des infrastructures liées à l'eau,
- 3 - Gestion de l'eau « perdue »,
- 4 – Lutte contre les gaspillages,
- 5 – Gestion de l'eau au niveau politique, évolution des pratiques agricoles...,
- 6 – L'orientation politique,
- 7 - la qualité de l'eau.

Nb : Ces différents mots-clés ont également fait l'objet de commentaires développés par les rapporteurs désignés par chacune des tables, y compris au regard des nouvelles pratiques agricoles...

Les garants CNDP